

## Immobilier

### INFORMATIONS

CODE PRODUIT :  
DIC380A

PUBLIC CONCERNÉ  
Notaires et collaborateurs

NIVEAU :  
■ Pratique courante

DURÉE :  
🕒 0.5 jour(s) (3,5 heures)

### PRÉREQUIS :

Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances en droit de l'urbanisme et de l'environnement vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

## Les nouvelles frontières environnementales de l'immobilier : solarisation - végétalisation des toitures et des parkings et efficacité énergétique des bâtiments

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Acquérir de bons réflexes en matière d'immobilier environnementale
- Appréhender différents exemples de solarisation et de végétalisation des toitures
- Intégrer à sa pratique les contraintes réglementaires du décret tertiaire en matière d'efficacité énergétique des bâtiments

### CONTENU :

#### SOLARISATION ET VÉGÉTALISATION DES TOITURES ET DES PARKINGS

- Champ d'application de la réglementation
- Obligations fixées par les textes
- Sanctions prévues en cas de méconnaissance des règles
- Exemples de mise en œuvre

#### EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS (« DÉCRET TERTIAIRE »)

- Champ d'application de la réglementation
- Obligations fixées par les textes
- Sanctions prévues en cas de méconnaissance des règles
- Exemples de mise en œuvre